

Dossier CIO : Le Sgen-CFDT revendique un dialogue social de qualité et accompagnera tous les personnels impactés.

Le Sgen-CFDT et ses élus soutiennent les collègues COP et DCIO, impactés par les mesures de reconfiguration de la carte des CIO.

Les personnels d'orientation connaissent en effet de multiples sources d'inquiétude professionnelle : la création du nouveau corps et ses incidences statutaires, l'évolution annoncée de leurs missions, la mise en œuvre de PPCR et la pérennité des services d'orientation. Tous ces éléments mettent la profession dans une grande insécurité, tout particulièrement les DCIO qui se trouvent en première ligne pour gérer les déménagements, fusions ou fermetures des CIO.

Vous trouverez à la page suivante le relevé de conclusions de la réunion du 12 décembre 2016, traitant de la nouvelle cartographie des CIO de l'académie de Lyon et la position du Sgen-CFDT quant aux différents scénarios présentés.

Dans toutes les situations de restructuration de carte des CIO, les élus académiques du Sgen-CFDT ont toujours demandé la tenue de groupes de travail académiques avec les personnels concernés et leurs représentants afin d'établir un diagnostic partagé et de faire des propositions qui garantissent à la fois le service rendu au public et les conditions de travail des personnels.

L'analyse fine des territoires, menée avec les personnels de terrain, doit garantir un maillage équitable au vu de critères transparents, dégagés collectivement. Ce dialogue social n'est pertinent que s'il associe tous les représentants syndicaux des personnels dans une volonté constructive.

Les DCIO doivent être impliqués dans la réflexion et associés dans la démarche de l'administration car ils sont particulièrement en mesure de dégager des solutions alternatives, notamment avec les collectivités territoriales en cas de désengagement des conseils départementaux.

Le Sgen-CFDT rappelle que les représentants du personnel doivent être consultés sur les mesures de carte scolaire qui découleront des restructurations de service.

Le Sgen-CFDT demande que l'administration communique ensuite à l'ensemble des personnels les décisions prises pour que chacun puisse juger de la solution la plus adaptée à sa situation.

A propos de la situation qui nous préoccupe toutes et tous.

Le Snes n'est pas le seul à dénoncer les projets et décisions de l'Administration

Pour mémoire le 12 décembre se sont tenues à la suite 2 réunions sur ce thème.

La première avec les DCIO concernés qui ont tous contesté et fait part de leur désaccord à propos de ce projet et de celle que soit leur appartenance syndicale.

La seconde avec les Organisations Syndicales : réunion dans laquelle siégeaient des DCIO du Sgen comme du Snes qui avaient été présents lors de la première réunion.

A cette seconde réunion, toutes les organisations syndicales ont manifesté leur désaccord vis-à-vis de cette décision.

Le Sgen-Cfdt n'est pas d'accord avec les décisions prises. Notre position est avant tout une position de réflexion, d'échange et d'exigence notamment sur la nécessité, voire l'obligation morale que les décideurs ont, de notre point de vue, de rencontrer et d'écouter les équipes sur le terrain. Nous sommes également en attente de réelles et créatives solutions à l'égard des différents personnels concernés par les changements envisagés.

Les équipes et en première ligne leurs DCIO se voient en quelque sorte chargés d'organiser concrètement la mise en place des changements. Voici bien une illustration de l'expression *tirer les marrons du feu* au premier sens du terme : (entreprendre quelque chose de risqué ou dangereux pour le profit de quelqu'un d'autre)

Dossier CIO : Le Sgen-CFDT revendique un dialogue social de qualité et accompagnera tous les personnels impactés.

Informations transmises suite à la réunion de travail relative à la cartographie des CIO, tenue au Rectorat, le lundi 12 décembre 2016, entre 10h30 et 12h30.

Sous la présidence de Monsieur Yves Flammier, CSAIO et de Madame la Secrétaire Générale adjointe académique à la performance Isabelle Gloppe, les éléments suivants ont été communiqués :

- 14 CIO d'État pour l'académie, en septembre 2017, en respect de la carte dite cible, répartis de la façon suivante : 3 pour l'Ain (Ambérieu, Bellegarde et Oyonnax), 3 pour la Loire (Roanne, *repris en gestion d'État alors qu'il était en gestion départementale jusqu'à présent*, Montbrison et Saint-Étienne Couriot) et 8 pour le Rhône, avec fermeture du CIO Lyon Rive-Gauche
- La fermeture du CIO de Firminy est annoncée fermement, par l'administration, pour septembre 2017
- Il n'est pas connu à ce jour quel sera l'engagement financier du conseil départemental de la Loire pour les CIO départementaux pour 2017
- La fermeture du CIO de Lyon Rive-Gauche est confirmée pour septembre 2017, car les locaux occupés, propriété de la Métropole de Lyon, seront réutilisés pour d'autres missions, par cette dernière, qui a écrit officiellement au Rectorat pour faire part de sa décision
- Trois scénarios proposés pour la Loire et deux scénarios proposés pour le Rhône pour 2017
- Une réunion de travail, avec les directeurs de CIO, est programmée le 24 janvier, pour qu'ils réfléchissent sur les scénarios les plus adaptés
- Sans validation d'un scénario, il est impossible pour l'administration d'avancer dans les réflexions qui porteront sur la nécessaire organisation des locaux avec les transferts des CIO de Lyon Rive-Gauche et de Firminy, sur les équipements et investissements à apporter pour les personnels avec cette nouvelle donne, sur l'organisation des équipes avec les transferts de personnels, sur la prise en compte des frais de déplacement avec les nouvelles structures qui seront définies...
- Chaque organisation précise sa position : FO considère que la fermeture de Lyon Rive Gauche n'est pas définitive et que l'on peut faire pression sur la Métropole, la FSU n'est pas en accord avec la nouvelle organisation cartographique qui se place dans un processus de rationalisation des budgets qu'elle réprovoque ; le Sgen-Cfdt donne sa priorité pour le scénario 2 pour le Rhône, pour éviter un CIO Lyon Est avec un effectif de « 18 000 » et pour les scénario 1 ou 2 sur la Loire pour éviter une organisation des CIO de Saint-Étienne qui ne répartirait pas, avec des repères posés, les flux d'effectifs liés à la fermeture du CIO de Firminy, mais il laisse les professionnels analyser la situation ; lors de leur rencontre du 24 janvier
- Le Sgen-Cfdt demande à l'administration qu'une communication soit faite, sur site, aux personnels, pour que les fermetures de Lyon-Rive Gauche et de Firminy soient officiellement annoncées. Le principe d'une rencontre sur chacun des sites est actée. La date du 18 janvier est évoquée.
- Le Sgen-Cfdt demande que l'on n'oublie pas que la réforme des statuts des personnels COP est aussi en cours et qu'elle impacte fortement les personnels et que tous ces sujets : fermeture ou redéploiement de sites, transferts vraisemblables de personnels, connaissance des engagements financiers des conseils départementaux aléatoire, constituent « un tout » et qu'il est important, lors des rencontres de terrain, d'ouvrir le débat sur tous les champs professionnels
- L'administration souhaite apporter apaisement et soutien aux personnels et désire connaître le scénario le plus approprié par les professionnels, par rapport aux analyses qu'elle a faites portant sur les effectifs, pour ainsi construire les investissements à solliciter pour permettre une organisation « bienveillante »

Situation actuelle au 16 janvier 2017 :Loire Sud

Une rencontre entre le CSAIO, l'IEN-IO de la Loire a eu lieu le mardi 10 janvier au CIO de Firminy avec l'équipe du CIO de Firminy. (Cette réunion avait été précédée d'une séance de travail entre le CSAIO, l'IEN-IO et les 2 DCIO de St Etienne). Lors de cette réunion, le CSAIO a informé le personnel de la décision de la fermeture du CIO de Firminy au 01/09/2017 et d'un futur éventuel rattachement de l'ensemble des EPLE de l'Ondaine (à l'exception du collège de St Bonnet le Château Emile Falabrègue, situé dans le Bassin Loire centre et qui serait rattaché au CIO de Montbrison) au CIO St Etienne Couriot. Un rééquilibrage entre l'ensemble des EPLE de St Etienne serait également à opérer entre les 2 CIO.

Rhône

Pour Lyon Rive Gauche, des collègues du CIO ont rencontré des élus et notamment les maires des 3^{ème} et 8^{ème} arrondissement.

La disparition envisagée du CIO Lyon Rive Gauche, obligera le public à la recherche d'un CIO à se déplacer en périphérie du centre de Lyon. Plus aucun CIO ne se trouvera désormais dans la zone urbaine située à l'intérieur d'un périmètre défini par le Boulevard Laurent Bonnevey et le Rhône.

Pour la première fois une équipe de CIO de 18 personnes est dissociée et répartie sur des lieux différents. Cette décision brutale entraîne pour le Rectorat l'obligation de définir rapidement les conditions dans lesquelles les personnels pourront bénéficier des mesures de carte scolaire, ainsi que les règles présidant aux nouvelles affectations. Certains collègues risquent de se retrouver de manière significative éloignés de leur domicile.

La DCIO de Vénissieux a été contactée à propos d'un déménagement envisagé. A sa demande une visite au local au Centre Michel Delay a été brièvement organisée. Les conditions matérielles connues actuellement ne permettraient pas d'accueillir le CIO de Vénissieux a fortiori s'il change de taille.

Par ailleurs, la réunion annoncée avec les DCIO le 24 janvier, puis le 27 janvier puis le 7 février a été à nouveau ajournée... Cette réunion doit rassembler d'une part les DCIO de la Loire, d'autre part les DCIO du Rhône plus particulièrement concernés par les évolutions à venir.

Quelques informations complémentaires et corrections relatives à la Loire

Le Conseil Départemental de la Loire a commencé progressivement à baisser la dotation affectée aux 4 CIO dès 2011. Cette dotation est passée progressivement de 215 000 Euros à 194 5000 € puis 175000 € en 2014 pour tomber à 124 000 € en 2016. Ce dernier montant a permis, avec un fonds de réserve aujourd'hui épuisé de terminer le dernier exercice. En 2017 un montant identique abondé par le Conseil Départemental ne permettra pas d'assurer le fonctionnement des 4 CIO sur l'année entière. D'où les décisions prises.

Les DCIO de la Loire avaient dès 2014 fait part de leurs remarques et interrogations en direction de l'IA et des services du Conseil départemental et ce quelle que soit leur appartenance syndicale.

Pour Loire Centre et Sud, 3 EPLE appartenant au Bassin Loire Centre étaient rattachés pour des raisons historiques l'un à Firminy (E. Falabrègue de St Bonnet le Château), les autres à St Etienne Couriot (le Collège Jacques Prévert et les Lycées François Mauriac et Pierre Desgranges à Andrézieux). Il est envisagé qu'ils soient à la rentrée 2017 rattachés au CIO de Montbrison.

Concernant les EPLE de l'Ondaine, plusieurs scénarii ont été envisagés

Soit dissocier l'ensemble des EPLE de l'Ondaine et attribuer les EPLE de Firminy-Ville à l'un des 2 CIO et les autres EPLE au second CIO.

Soit rattacher la totalité des EPLE à un seul des CIO. La plus grande proximité et un accès plus direct de l'ensemble des EPLE avec le CIO Couriot semblent faire pencher la balance dans ce sens.

Resteraient à affecter au CIO Soleil des EPLE dont s'occupe jusqu'à présent Couriot de manière à conserver un équilibre en termes d'EPLE et d'élèves entre les 2 CIO.

Le Snes aurait multiplié les contacts avec les Elus de la Loire... ?

Le DCIO de Roanne a engagé de son côté une démarche.

Celui de St Etienne Soleil et de Firminy en a engagé une en tant que Directeur de service.

Pour Firminy, le DCIO avec une secrétaire a rencontré un élu.

Le DCIO du Soleil a rencontré avec 2 COP du Soleil des Elus de St Etienne et de Roanne.

Les Elus **Sgen-CFDT de l'académie de Lyon, au service des personnels.**

Henri Verneret DCIO St Etienne Soleil et Firminy

Alberte Charvin DCIO Bron St Priest